ACO Orne

Dimanche 18 septembre 2022 à Alençon (61)

La Délégation Territoriale 61 de l'Automobile Club de l'Ouest organise un rassemblement de voitures anciennes et sportives avec pour thème : les voitures américaines

Organisation de la journée :

08h30 – 9h30 / Un café d'accueil avec viennoiserie vous sera proposé à votre arrivée
Installation des véhicules :
- Sous la Halle au Blé - exposition des voitures exceptionnelles
- Sur la place Masson - les voitures américaines
- Sur la place Foch - les autres véhicules

10h00 / Départ toutes les heures pour un roulage à la découverte du patrimoine de la ville
12h30 / Une réception en présence des élus sera proposée
13h00 – 14h00 / Dégustation conviviale
14h00 / Reprise des roulages
16h00 / Clôture de la manifestation

----------✂----------

Coupon à compléter et à retourner avant le **09/09/2022** à
autopassion61@gmail.com ou Gérard Pintiaux - 33 rue de la forêt de Perseigne - 72610 Villeneuve en Perseigne.

Mr Mme : **Nom** : ……..... **Prénom** : ……..

Adresse : ……..

Code Postal : .....**Ville** : ……..

Tél...... **Mail** : ……..

Véhicule : MARQUE : ……..…Type :…….....Année :.....

Je participe au roulage en ville ou je ne participe pas au roulage en ville (rayer la mention inutile)

Déclare :

- *Renoncer à tout recours, tant à l'encontre de La Délégation Territoriale 61 de l'Automobile Club de l'Ouest et/ou ses Assureurs, que de ses partenaires ou personnes rattachées, en cas d'accident survenant au cours de la journée du 18 septembre 2022.*
- *Entreprendre les séances de roulages non chronométrées, sous mon entière responsabilité, à mes risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous mes ayants droits, à tout recours, à quel titre que ce soit, contre les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées,*
- *Être, de par mon inscription à la journée du 18 septembre 2022, titulaire d'une garantie « Responsabilité Civile Automobile » pour les dommages causés aux tiers.*
- *Avoir connaissance de l'intérêt de souscrire d'une part un contrat d'assurance de personnes garantissant mes dommages corporels et d'autre part un contrat d'assurance de dommages garantissant les dégâts subis par mon véhicule.*
- *Atteste que mon véhicule est en état de fonctionnement et conforme aux règles du code de la route.*
- *Être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait acquitté les mêmes droits de roulage et signé un document identique, en accord avec l'organisateur ou son représentant.*

Signature

Nombre de repas à réserver :

1 repas gratuit par véhicule (boissons non comprises), le 2ème repas (boissons non comprises) demi-tarif soit 8,00 €, 16 € par repas supplémentaire :

……..... gratuit - ……..... à 8,00 € -…….....…. à 16 €
(Kir, salade, viande froide, fromage, pâtisserie) au prix de 16 € / boissons non comprises.

Joindre le chèque à l'ordre de : Sasu Perdis

Ville d'Alençon · Crédit Mutuel · CORTEX · SUPER U · POINT PUB · BEQUET · KODEN